

AU PRÉSENT

VOTRE
EMPREINTE
SUR
LE MONDE

« Chaque arbre est
le symbole vivant de
la paix et de l'espoir. »

Wangari Muta Maathai,
la femme qui plantait des arbres

PRINTEMPS-ÉTÉ 2021

Bulletin d'information de



**mission
inclusion**
LE NOUVEAU NOM
DE L'ŒUVRE LÉGER

GRÂCE À VOUS

Vous avez été inspirés par les actions et la mobilisation qu'a créées le cardinal Léger et vous m'avez inspirée pendant toutes ces années que j'ai passées avec vous.

Après Marcelle Gravel et Sylvie Bergeron, c'est désormais à mon tour de prendre ma retraite et de laisser à celle qui me succède le privilège de vous côtoyer. Car ce fut un privilège d'échanger avec vous ces 14 dernières années. Je pense particulièrement, et vous êtes nombreux, aux donatrices et aux donateurs qui possèdent des rentes viagères de bienfaisance.

C'est toute une richesse pour la Fondation de pouvoir compter sur vous qui avez choisi de partager et d'agir pour un avenir plus juste, plus équitable pour tous.

Il n'est pas facile de penser « retraite » en philanthropie. Nous voulons toujours accomplir plus, développer plus de projets, sensibiliser encore plus de gens, recueillir plus de dons pour avancer encore plus dans notre mission.

J'ai joint l'équipe de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger en 2007. Je savais que c'était une solide institution avec une excellente gouvernance : ma confiance était totale. Aujourd'hui, Mission inclusion œuvre auprès de centaines de partenaires communautaires ici et dans le monde avec autant de projets innovants, aidant des milliers de personnes chaque année. Cette graine semée par un homme, Paul-Émile Léger, s'est déployée en une mission solide et forte où les valeurs sont : dignité, justice sociale, respect, inclusion et compassion. Je suis reconnaissante d'avoir pu contribuer à ma façon à cette belle aventure.

Sarah Kreplin, votre nouvelle conseillère aux dons planifiés, vous servira et vous conseillera grâce à sa solide compétence. Elle sera appuyée par Sophie Blouin qui poursuit avec vous, toujours à l'écoute et en confiance.

J'ai adoré toutes ces années à Mission inclusion et ce qui me motivait à me présenter au travail, jour après jour, c'était vous!

Merci pour ce beau voyage professionnel!



**Une petite fille
était née au village.**
Burkina Faso 2016



Louise Dyotte
Conseillère principale
aux dons majeurs et planifiés

HOMMAGE À DEUX FEMMES PHILANTHROPES DE L'OMBRE

En avril 2019, je suis devenue directrice de la philanthropie pour Mission inclusion. J'ai alors rencontré un duo de femmes philanthropes et généreuses, qui contribuent à ce que femmes, enfants et aînés d'Hochelaga, du Saguenay, du Pérou, de l'Inde, de Québec ou du Nigeria bénéficient des projets financés par Mission inclusion.

Louise Dyotte et Sophie Blouin composent notre équipe des dons majeurs et planifiés.

Chaque jour, au bureau (et je m'en ennuie!), j'écoutais Louise parler à nos alliés et donateurs avec une patience de soie et le goût de répondre à leurs besoins. Je l'ai vue entretenir des relations solides avec ses collègues et porter la voix de ses amis et donateurs à travers notre fondation.

À mon arrivée, j'ai également rencontré Sophie, uneoureuse des chats, de l'Égypte et de l'histoire. Sophie aussi est toujours prête à discuter avec un donateur ou un citoyen pour les informer et leur fournir des indications, ou à rendre service à ses collègues.

Je côtoie Louise et Sophie depuis deux ans. Elles sont le socle du développement philanthropique de Mission inclusion.

La dernière année s'est avérée bouleversante pour plusieurs de nos organisations partenaires. Sans relâche, Mission inclusion a continué de soutenir les personnes vulnérables, dont les fragilités se sont accentuées pendant la pandémie. Cet appui fut possible grâce à la grande générosité de tous nos donateurs et au travail accompli par notre équipe de développement philanthropique, dont Sophie et Louise font partie.

Je rends aujourd'hui hommage à Louise, à Sophie et à mes collègues qui créent des relations, aiment les causes qu'ils défendent et assurent à des institutions comme Mission inclusion de remplir leur mission.

Isabelle Morin

Directrice, développement et communications
Mission inclusion



QU'EST-CE QUE LA PHILANTHROPIE?

Selon le Larousse, c'est un « sentiment qui pousse les hommes à venir en aide aux autres ». Selon l'Association des professionnels en philanthropie, dont Mission inclusion est membre, c'est « l'accomplissement d'actes désintéressés pour le bien d'autrui, qui inspire une tradition de don et de partage essentielle à la qualité de la vie ».

En fait, philanthropie vient du grec ancien *philanthrôpia*, qui signifie « amour de l'humanité ».

Louise a travaillé maintes années en philanthropie, principalement à l'UNICEF, puis à L'ŒUVRE LÉGER qui est devenue Mission inclusion. Elle aime partir à la rencontre des gens de cœur et de passion, qui souhaitent aider l'humanité, donner au suivant. La tête pleine de souvenirs, de conversations, d'histoires et d'expérience, Louise prendra une retraite bien méritée en juin 2021. Elle continuera toutefois à manifester sa générosité par ses implications personnelles, notamment avec 60 millions de filles.

Elle me manquera. Personnellement. Professionnellement. C'est une grande dame et j'espère la retrouver.

Isabelle

ŒUVRER ENSEMBLE HOMMAGE À NOS ORGANISMES PARTENAIRES : DE LA GASPÉSIE AU NIGERIA

Au Québec, Mission inclusion continue d'offrir un filet de sécurité aux organismes qu'elle appuie en leur donnant les moyens de prodiguer accompagnements et services, peu importe le contexte. L'aide d'urgence accordée au début de la pandémie au Centre d'action bénévole (CAB) des Chic-Chocs en Haute-Gaspésie en est un bon exemple.

Au printemps dernier, le Québec est mis sur pause. La pandémie touche toutes les régions. Dans ce contexte, le CAB est pris de court. Aux prises avec le manque de personnel, de bénévoles et de désinfectant, cet organisme qui offre des services de proximité principalement destinés aux aînés doit cesser ses activités. C'est dans ces circonstances que Mission inclusion est intervenue pour accorder un soutien financier par l'entremise du fonds d'urgence COVID-19 pour que le CAB puisse poursuivre ses activités.

« Cela nous a paru indispensable d'intervenir rapidement auprès des organismes communautaires fragilisés par la pandémie. En activant notre fonds d'urgence, nous voulions aider le CAB des Chic-Chocs à ne pas être paralysé et à se déployer dans une région déjà très isolée. » Danielle Fillion, directrice des programmes au Québec chez Mission inclusion.

La solidarité locale s'est également manifestée envers le CAB : le maire de Sainte-Anne-des-Monts a lancé un appel sur les réseaux sociaux pour aider le marché d'alimentation L'Armoire à Vrac à fabriquer du désinfectant, puis le pub gastronomique La Broue dans l'Toupet a offert son restaurant pour la production des repas des popotes roulantes.

« Sans leur entraide, nous n'aurions rien pu faire. On est passé d'une vingtaine de repas livrés à 70 par semaine et sur tout le territoire de La Haute-Gaspésie! » souligne Geneviève Gagné, directrice générale du CAB des Chic-Chocs. Aujourd'hui encore, le service est maintenu sur tout le territoire.

Et l'aide du CAB va bien au-delà des popotes roulantes. Au printemps dernier, l'organisme a distribué des denrées alimentaires sur l'ensemble du territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie, soit 132 kilomètres de littoral! Le centre a également déployé des cohortes de bienveillance en apportant du soutien psychologique à près de 500 aînés.

Sans la mobilisation extraordinaire des bénévoles et des acteurs comme Mission inclusion, l'aide aux aînés n'aurait pas pu être offerte. « On peut dire que la pandémie a eu cela de bon. Accélérer notre déploiement et créer des liens de solidarité inédits entre tous les acteurs de La Haute-Gaspésie », conclut Geneviève Gagné.



CAB des Chic-Chocs en Gaspésie
Des participantes préparent un repas.

AU NIGERIA MAINTENIR LES ACTIVITÉS, MALGRÉ LA PANDÉMIE

Grâce aux efforts conjoints de ses donatrices et donateurs et de ses partenaires, Mission inclusion a répondu aux besoins des populations et des communautés en maintenant le financement aux organismes et aux partenaires de terrain malgré la pandémie.

Ce fut particulièrement le cas sur le plan de l'action humanitaire. Au Nigeria, cela a assuré à nos partenaires locaux de toujours maintenir leurs activités auprès des populations déplacées et vivant dans des situations très précaires, ce qui a été grandement bienvenu.

Ce soutien a été essentiel, car la crise sanitaire a eu d'importantes répercussions, notamment sur la capacité des familles à se nourrir, et elle a créé des besoins urgents. Dans ce contexte, Mission inclusion, avec l'appui du Fonds de justice sociale du syndicat Unifor, a renforcé son appui financier pour soutenir les familles sur le plan alimentaire.

« Réaliser qu'on peut aider des familles très fragiles qui vivent à des milliers de kilomètres de chez vous, vous savez, ça n'a pas de prix! Que mon don permette à des communautés de boire et manger tous les jours, mais aussi de cultiver des terres et de générer des revenus, eh bien, je ne vais pas vous le cacher, c'est un réel apaisement pour moi aussi. »

Robert Bessette, Châteauguay

Au départ, ce projet important pour la sécurité et l'autonomie des femmes et des jeunes filles de la région était celui des briquettes, une source d'énergie combustible, durable et sécuritaire pour la cuisson des aliments. Grâce au soutien d'Unifor, huit coopératives de fabrication de briquettes ont vu le jour et aident à protéger femmes et enfants de la violence de la région.



De plus, avec le soutien de nos donatrices et donateurs, il nous a été possible de prolonger l'appui des familles vulnérables de plusieurs mois.

« En offrant un don à Mission inclusion pour les coopératives au Nigeria, je me suis sentie tout de suite plus utile. J'ai toujours été engagée dans le bénévolat et aujourd'hui, je suis très heureuse de contribuer à la protection des femmes et de les aider à générer des revenus. »

Andrée Beaudry, Sutton

Vous aussi pouvez contribuer à nos projets. En faisant un don important cette année, vous pourriez financer un projet comme celui du Nigeria. De plus, nos gouvernements accordent aux donateurs des crédits d'impôt relatifs à la valeur du don.

Ça vaut la peine de faire des dons généreux!



Sarah Kreplin

Conseillère principale
en développement,
dons planifiés

NOMINATION AU DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT ET DES COMMUNICATIONS

Originaire du Nouveau-Brunswick et Montréalaise d'adoption, Sarah Kreplin a étudié en développement international à l'Université Saint-Francis-Xavier en Nouvelle-Écosse, où elle a obtenu une mention d'excellence pour la qualité de ses résultats universitaires. Elle a été gestionnaire principale chez Engagement Public de 2009 à 2017, puis conseillère en développement philanthropique au Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) de 2018 jusqu'à tout récemment.

Sarah est humaine, douce et douée. Grâce à son expérience en stratégie de collecte de fonds et en dons planifiés, elle saura relever avec aplomb les nouveaux défis des prochaines années. Chez Mission inclusion, elle succède à Louise Dyotte, qui profite d'une retraite bien méritée. Elle a bien hâte de faire votre connaissance et d'échanger avec vous.

LA RENTE DE BIENFAISANCE UNE BONNE OPTION

Pour vous qui avez 60 ans ou plus.

Vous obtenez une source de revenu stable et un meilleur rendement qu'avec les CPG (certificats de placement garanti) ou les obligations d'épargne.

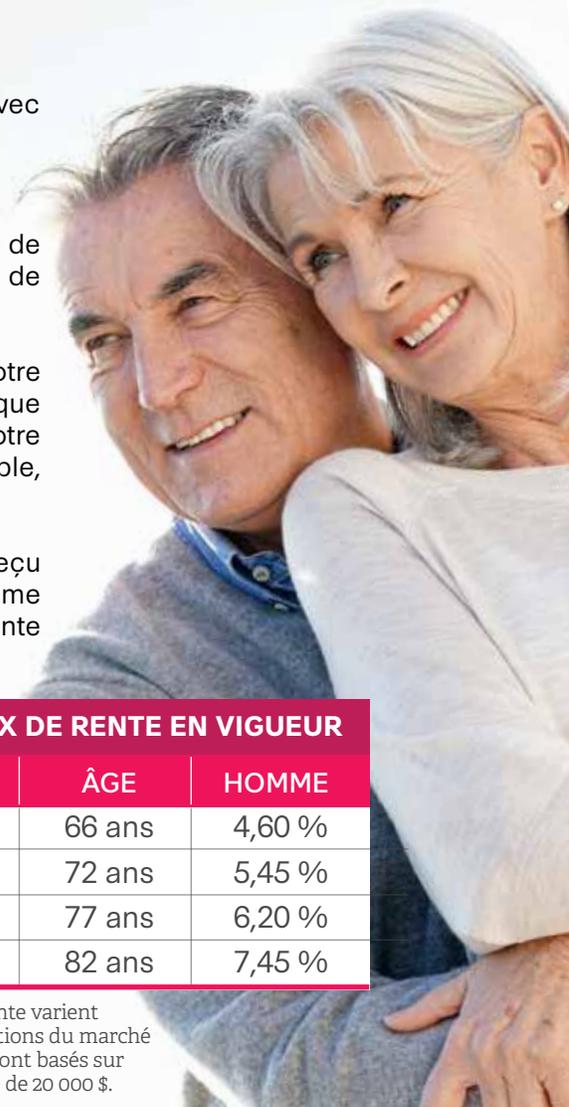
Un revenu sûr et garanti à vie.

Votre REER, votre FERR ou votre CRI ne sont pas transférables en rente de bienfaisance. Selon la loi, les actifs pour y souscrire doivent provenir de fonds non enregistrés.

Selon votre âge au moment de l'achat de la rente de bienfaisance, votre revenu sera entièrement ou presque entièrement libre d'impôt. Chaque année, vous ne devez ajouter à vos revenus que la partie imposable de votre rente et non le plein montant encaissé. Si votre rente est non imposable, vous n'aurez rien à déclarer.

Le revenu obtenu dépend de votre âge et du montant de la rente. Un reçu aux fins fiscales vous sera remis l'année où vous ferez votre don. La somme inscrite sur le reçu correspond à la différence entre le montant de la rente et son coût sur le marché.

La rente ne fait pas partie de votre succession, ce don ne peut être contesté. Elle constitue une option autre que le don testamentaire pour simplifier le règlement de succession. Nos taux de rente sont hautement compétitifs. Vous pouvez choisir une rente pour vous, une rente pour votre conjointe, une rente pour vous et votre conjointe. Vous pouvez aider un membre de votre famille en créant une rente pour cette personne. Celle-ci bénéficiera du revenu de rente et vous recevrez le reçu aux fins fiscales puisque vous êtes le donateur.



NOS TAUX DE RENTE EN VIGUEUR

FEMME	ÂGE	HOMME
4,15 %	66 ans	4,60 %
4,95 %	72 ans	5,45 %
5,65 %	77 ans	6,20 %
6,95 %	82 ans	7,45 %

Nos taux de rente varient selon les conditions du marché (01-04-2021) et sont basés sur un capital cédé de 20 000 \$.

POSEZ UN GESTE GÉNÉREUX QUI PORTE FRUIT

UN DON DANS VOTRE TESTAMENT OU PAR ASSURANCE VIE



Une planification judicieuse de dons, en plus d'être avantageuse sur le plan fiscal, témoigne de vos valeurs profondes et du bien que vous semez autour de vous et dans la communauté. Une réflexion sur le partage peut amener à choisir d'inclure un don dans le testament ou de faire un don grâce à l'assurance vie.

Quoi que vous décidiez, Mission inclusion recevra la même somme. La réalisation d'une planification fiscale ou successorale vous aidera à choisir la meilleure option, selon votre situation familiale et financière.

Don par testament

Dans le testament, c'est la succession qui recevra l'allègement fiscal grâce au reçu obtenu. Le montant du reçu correspondra à votre don.

Le legs peut prendre plusieurs formes :

- une somme d'argent;
- un pourcentage de votre succession. Puisqu'il est difficile de connaître la valeur de votre patrimoine à votre décès, c'est un libellé plus simple;
- le bénéfice d'une police d'assurance vie;
- des actions cotées en bourse. Celles-ci permettent d'éviter l'impôt sur le gain en capital et la succession recevra un reçu aux fins fiscales de leurs valeurs au moment de leur transfert à Mission inclusion.

Don par assurance vie

Avec l'assurance vie, aucun document juridique n'est requis. Les avantages fiscaux du don peuvent être maximisés selon votre situation financière et fiscale. L'effet de levier de votre contribution peut augmenter considérablement le montant du don.

Des options s'offrent à vous :

Acheter une nouvelle police d'assurance vie

Vous désignez la Fondation Jules et Paul-Émile Léger ou une de ses filiales comme bénéficiaire et propriétaire de l'assurance. Vous bénéficierez d'une déduction annuelle d'impôt pour les primes payées, traitées comme un don versé à Mission inclusion.

Vous demeurez propriétaire de votre contrat d'assurance

Vous désignez la Fondation Jules et Paul-Émile Léger ou une de ses filiales comme bénéficiaire. Vous ne recevez pas de reçu pour don pour les primes payées de votre vivant, c'est votre succession qui en bénéficiera. C'est la bonne stratégie si vous prévoyez que votre succession aura un fardeau fiscal important. Votre patrimoine sera préservé pour vos héritiers. Faites d'une pierre deux coups!

Vous désignez la Fondation comme deuxième bénéficiaire

Advenant le décès du premier bénéficiaire, vous n'aurez rien à changer, la Fondation recevra le capital-décès comme don et votre succession, le reçu aux fins fiscales.

Imaginez tout le bien-être qu'on éprouve à concrétiser un don qui aura des retombées aujourd'hui et pour les générations futures.

Peu importe le montant du don, chaque donateur compte. Notre motivation à Mission inclusion est de redonner de la façon la plus efficace à ceux qui en ont besoin.



RENDEZ HOMMAGE À UN ÊTRE CHER

TÉMOIGNEZ VOTRE ADMIRATION À VOS PROCHES OU VOTRE FAMILLE QUI VOUS MANQUENT!

En ces temps difficiles, nous savons que la distance peut être éprouvante. Un petit geste peut changer les choses! Offrez un don de 100 \$ et remplissez le coupon-réponse ci-joint : Mission inclusion fera parvenir à la personne désirée une carte par voie postale avec votre message personnalisé.

Soulignez la réussite d'un proche et rendez hommage à une personne d'exception. Contribuez dès maintenant et donnez libre cours à votre imagination!

Exemples :

« Pour toi Henri, pour que mille et une couleurs fassent briller tes petits yeux! » - Papa

« Tellement hâte de te retrouver, Julie, et toute ta belle famille! » - Thérèse M.

Aidez-nous à soutenir ceux qui en ont le plus besoin en faisant un don à Mission inclusion. Tous les montants comptent auprès des populations vulnérables. Votre engagement envers notre fondation est porteur d'espoir pour une meilleure société, un meilleur monde.

De tout cœur, merci d'être avec nous.

IN MEMORIAM

T. Arcand	J. Badeau
R. Beauregard	J. Bégin
J.-M. Bélanger	J. Bellefleur
M. J. Bousquet	R. Bousquet
J. Brindamour	S. Camirand Thomas
R. Ducharme	R. G. Gagné
S. Gallant	J. L. Gosselin
S. Hamel Michaud	R. Hébert Gagnon
R. Gabelleau	T. Labrecque
abbé S. Laflamme	D. Laurin-La Mothe
L. Leblanc	L. Lecompte
R.-M. Levasseur	L. Lecompte-Ménard
H. Lemire Doseger	A. Marquis
G. Nadeau	C. Perrault
G. Perron	Y. Piché
C. Pitre	M. Plamondon
S. Porcu	G. Rivest,
G. Lemay-Robitaille	J.-L. Roy
M. Saint-Pierre	R. Séguin
M. St-André	G. Thellend
J. Trouvé	Y. Tourangeau
abbé R. G. Trudel	

Toute l'équipe de la Fondation tient à saluer les donatrices et les donateurs, complices et êtres chers qui nous ont quittés depuis le début de la pandémie. Nous les remercions d'avoir œuvré avec nous pour un monde meilleur.

Pour en savoir plus sur l'impact de votre don, abonnez-vous à notre infolettre au www.missioninclusion.ca !

Bulletin d'information de



130, avenue De L'Épée, Montréal (Québec) H2V 3T2 514 495-2409 | 1 877 288-7383

missioninclusion.ca   

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021 – PP 40036970
Mission inclusion est une marque utilisée par la Fondation Jules et Paul-Émile Léger.
Numéro d'organisme de bienfaisance enregistré : 118923689 RR 0001

